
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laurent Ughetto à l'Élysée :

Une intervention qui donne lieu à l'obtention du contrat de transition écologique (CTE) pour l'Ardèche

21 février 2019

Répondant présent à l'invitation lancée par Emmanuel Macron aux présidents des Départements, Laurent Ughetto s'est rendu aujourd'hui à l'Élysée pour une rencontre avec le président et les représentants du gouvernement. L'occasion pour le président du Département de l'Ardèche de présenter le territoire sous trois angles majeurs : les transports, le social et la transition.

L'intervention de Laurent Ughetto s'est construite autour **d'un constat, d'une question et d'une réflexion.**

Laurent Ughetto s'est d'abord fait l'écho d'un **constat** : celui du seul Département sans train voyageur, traversé par une unique route nationale qui traverse le Département et permet un désenclavement entre le Massif Central et la Vallée du Rhône, qui démontre **l'importance du transport routier et individuel pour le territoire et ses habitants.**

La **question** a quant à elle orienté le débat vers le thème de la santé. En effet, la loi santé à venir propose de transformer les hôpitaux locaux en hôpitaux de proximité, ne les réservant qu'à la médecine générale, à la médecine dite de suite et à la gériatrie. Environ 500 hôpitaux, dont les structures ardéchoises, sont concernés. **Dès lors, faut-il imaginer que demain, 330 000 Ardéchois.e.s doivent parcourir 1h30 de route pour se faire soigner ?**

La **réflexion** a conclu l'intervention de Laurent Ughetto en l'axant autour de l'intérêt d'une loi de décentralisation permettant des clauses de compétence générale, notamment pour que les collectivités soient pleinement actrices de la transition écologique, car l'importance de la transition écologique semble désormais évidente et incontournable.

Laurent Ughetto a rappelé le bilan de **la semaine de la transition** (septembre 2018) ayant réuni 1000 acteurs de la transition et ayant conclu à un contrat de transition écologique (CTE). Mais ces CTE sont habituellement réservés aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Dès lors, le Département de l'Ardèche, pourtant acteur logique de cette transition au vu de l'aménagement du territoire, souhaiterait une loi de décentralisation pour permettre des exceptions qui permettraient de faire avancer le territoire concerné. Ces dérogations seraient d'autant plus logiques que certaines exceptions sont déjà bien installées, à l'image du financement par les Départements des groupements de défense sanitaire (GDS).

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



Laurent Ughetto a conclu en mettant en avant d'autres exemples d'avancées allant au-delà des compétences du Département, à l'image de l'ouverture prochaine d'un campus numérique, permettant un désenclavement universitaire de l'Ardèche.

Cette journée aura été utile car elle aura permis au Département de l'Ardèche d'être entendu par les membres du gouvernement. **Notamment, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, a confirmé en réponse à la question de Laurent Ughetto sur le CTE que l'Ardèche aurait le sien et qu'elle viendrait le signer en Ardèche en juillet 2019.**

Retrouvez l'intervention de Laurent Ughetto sur <http://bit.ly/2Si8Qsb>

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr